



CONSEIL SYNDICAL

Procès-verbal de la réunion du mercredi 9 mars 2016, 15 h 15, au SA-3110 au pavillon des Sciences

Éric Therrien agit à titre de président. Il fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 21 octobre et 25 novembre 2015
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Information
5. Travaux liés à la convention collective
6. Élections à trois comités
 - Comité des journées pédagogiques
 - Comité des usagers de l'informatique
 - CRT
7. Dossiers locaux
 - a. PIEP/PIEA
 - b. Tournée des directions
 - c. ACD syndicale : contraintes horaires et problèmes informatiques
8. Échange autour des effets des coupures dans les départements
9. Questions diverses
10. Clôture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition 2015-2016 CS-10

Que l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

Proposé par Geneviève Raymond

Appuyé par Isabelle Maheux

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Adoption des procès-verbaux des 21 octobre et 25 novembre 2015

Proposition 2015-2016 CS-11

Que le procès-verbal du 21 octobre 2015 soit adopté.

Proposé par Jean-François Corriveau

Appuyé par Marie-Geneviève Ricard

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 2015-2016 CS-12

Que le procès-verbal du 25 novembre 2015 soit adopté.

Proposé par Hugues Paquin
Appuyé par Jean Déziel

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Affaires découlant des procès-verbaux

- Effets des coupures au Cégep de Trois-Rivières

Élise Jacob a rédigé un article dans le dernier numéro du *Point d'ordre* sur les effets des coupures au cégep. Comme elle le soulignait, l'impact de ces coupures a eu des effets importants sur les services aux étudiantes et aux étudiants suite aux mises à pied de la sexologue et d'une psychologue.

4. Information

- Conférence de Michèle Audette

Marie-Eve Bérubé rappelle la conférence de Michèle Audette qui aura lieu ce soir, au Théâtre du Cégep, dans le cadre des grandes conférences du Cégep de Trois-Rivières avec la collaboration du Comité femmes du syndicat.

5. Travaux liés à la prochaine convention collective

Jean Fournier fait un retour sur l'entente de principe intervenue en février dernier où les syndicats et les membres se sont prononcés en faveur à plus de 80 %. La partie syndicale a réussi à faire quelques gains et freiner les demandes de la partie patronale. Les discussions entre les parties vont se poursuivre afin de rédiger la convention collective. Quand le « clause à clause » sera terminé, les augmentations salariales seront versées, et ce, rétroactivement au 1^{er} avril 2016 ainsi que le montant forfaitaire de 500\$ prévu pour 2015. En terminant, un regroupement cégep aura lieu à la fin mars pour débiter la réflexion sur le bilan de la négociation.

Éric Therrien poursuit en précisant que dorénavant la CI maximale sera de 85 et que le calcul de la CI pour des situations particulières sera effectué avec de nouveaux paramètres. Également, le Syndicat devra convenir de mécanismes avec le Collège pour la répartition des nouvelles ressources dédiées à la formation continue et aux EESH. Comme les échanges ont débuté entre la FNEEQ et les syndicats sur les grandes orientations pour la répartition des ressources des EESH, l'Exécutif veut amorcer la discussion auprès de ses instances.

- Quelques rappels
 - En 2010, un comité paritaire a étudié la situation.
 - En 2015, une demande du cahier de négociation.
 - «Ajouter des ressources à l'enseignement pour prendre en compte les interventions pédagogiques particulières faites auprès des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (EBP/EESH).»
- Résultat de la négociation 2015
 - 10 M\$ (125 ETC) par année de 2015 jusqu'en 2020, cumulables.

- Réservés à l'enseignement (répartition au prorata des collèges T-2) pour « améliorer la réussite scolaire des EESH ».
- Inscrits dans un paragraphe de l'annexe S024.

– Constats et contraintes

- Grande diversité de situations EESH et impacts variés sur la tâche.
- À Trois-Rivières... autour de 3 ETC par année pour les quatre prochaines années.
- Ces ressources sont insuffisantes, il faudra nécessairement faire des choix.
- Utilisation des ressources : orientations nationales, mais répartition locale.
- Volets 1 et 2 de la tâche.
- À convenir avec l'administration en CRT.

– Modalités de la répartition

- Viser une première répartition pour l'automne 2016.
- Incrire ces ETC dans les projets de répartition des ressources (volets 1 et 2).
- Répartition collective (disciplines, programmes, départements) plutôt qu'individuelle.
- Seuil minimum.

– Projet pilote ce printemps

- Présentations sommaires.
- Cueillette d'informations locales.
- Échanges avec la FNEEQ et les autres collèges.
- Travaux en CRT.
- Validation des orientations par les instances.
- Entente avec le Collège.

– Deux axes de répartition

- Environ 40 % à la formation générale (grand nombre de EESH).
- Environ 60 % aux différents programmes (ceux à fort % de EESH).

La présentation terminée, les membres sont invités à intervenir.

6. Élections à trois comités

– Comité des journées pédagogiques

Pierre Letarte a déposé une procuration. Aucune autre mise en candidature. Éric Therrien déclare élu Pierre Letarte.

– Comité des usagers de l'informatique (préuniversitaire)

Simon Lévesque a déposé une procuration. Aucune autre mise en candidature. Éric Therrien déclare élu Simon Lévesque.

– CRT (remplacement d'Élise Jacob en congé de maternité)

Marie-Eve Bérubé se propose. Aucune autre candidature. Éric Therrien déclare élue Marie-Eve Bérubé.

7. Dossiers locaux

Comme le souligne Charles Gagnon, le Comité exécutif a consacré ses énergies les 18 derniers mois à la négociation. Maintenant que la négociation est terminée, les priorités syndicales vont s'orienter vers les dossiers locaux dont la révision et l'actualisation de la PIEP et de la PIEA. Il présente un bref rappel des objectifs visés par ces travaux.

a. PIEP/PIEA

- PIEP

Le sous-comité de la PIEP (Carole Gagné et Yves St-Pierre) a débuté ses travaux cet automne sur le processus de révision et d'actualisation de ladite politique. Un bilan sommaire de leurs travaux a été présenté dans l'*Infodépêche*, dans le *Point d'ordre* et à la dernière assemblée générale. Comme prochaine phase, ils amorcent une consultation auprès des différentes instances du collège, des départements et des profs. Les objectifs de la PIEP :

1. Clarifier les démarches et simplifier les processus d'élaboration, d'évaluation et de révision des programmes.
2. Assurer la consultation de tous et redonner de la crédibilité à l'ensemble du processus.
3. Améliorer l'animation des comités de programmes.

- PIEA

Le sous-comité de la PIEA (formé de Charles Gagnon et de René Duchemin) est rendu lui aussi à la phase des consultations. Les départements de techniques de la documentation et de mathématiques ont été rencontrés. Dans les prochaines semaines, d'autres départements seront consultés : techniques de diététique, éducation physique, techniques administratives, biologie, techniques de génie mécanique et psychologie. Le 7 avril prochain aura lieu une rencontre ouverte à toutes et à tous, de 11 h 45 à 12 h 45. Le lieu reste à être confirmé. Les objectifs de la PIEA :

1. Consulter les profs à propos des problématiques associées à la PIEA.
2. Assurer une meilleure diffusion/ appropriation de la politique.
3. Proposer des modifications l'automne prochain (intégration d'une PDEA ou d'un RDEA à la PIEA...).

b. Tournée des directions

Afin de mieux représenter ses membres lors de la tournée des différentes directions du collège, l'Exécutif invite les coordonnatrices et les coordonnateurs à une ACD syndicale afin qu'ils puissent s'exprimer sur certains dossiers.

c. ACD syndicale : contraintes horaires et problèmes informatiques

Une ACD syndicale aura lieu le 31 mars prochain, 9 h, au Grand salon. Les coordonnatrices et les coordonnateurs ont reçu un courriel les invitant à nous transmettre des informations concernant deux dossiers : les manquements aux contraintes horaires (départementales, liées à la convention collective, conciliation travail-famille, etc.) et les problèmes liés au service informatique (support, rapports avec le service informatique, etc.).

8. Échange autour de préoccupations communes d'ordre pédagogique ou syndical

Étienne Cossette tient à souligner que les départements de design d'intérieur, d'architecture et de génie civil réfléchissent à l'idée d'abandonner le programme portable DEC étant donné que le support informatique fourni par Coopsco est déficient.

Yves Raymond explique les difficultés qu'éprouve le programme de théâtre avec la Régie des locaux et le département de musique pour la réservation du Théâtre. Il remet en cause la vision de la Régie des locaux qui n'accorde aucune priorité aux programmes pour l'occupation des lieux. Aussi, il fait part de ses doléances concernant une hausse substantielle des tarifs de Serge Baril. Il aimerait savoir à qui est redevable M. Baril.

Geneviève Raymond dénonce la lenteur du service d'approvisionnement à répondre à leurs demandes pour le réaménagement de leurs locaux et le matériel.

Mathieu Sicard fait part d'un courriel reçu au département par leur instance provinciale concernant le projet de loi 70 où les cours de la formation générale seraient menacés. Comme l'explique Jean Fournier, un article sur ce sujet devrait paraître dans le *Point d'ordre*. Charles Gagnon tient à préciser que ce projet de loi est menaçant aussi pour les disciplines maîtresses, car on évoque la possibilité de déplacer des activités vers les lieux de travail.

9. Questions diverses

9.1 Modifications au calendrier scolaire

Charles Gagnon présente les modifications qui seront apportées au calendrier scolaire suite à la fermeture du collège le 2 mars dernier.

- Le mercredi 30 mars redevient un mercredi.
- Le jeudi 12 mai devient un lundi.
- La date de remise des notes déplacée au 30 mai.

9.2 Calendrier syndical

Éric Therrien fait un rappel des prochaines instances syndicales à venir.

- 9 mars : Conférence de Michèle Audette, 19 h, Théâtre du cégep
- 17 mars : Dîner des précaires, 11 h 35, Grand salon
- 31 mars : ACD syndicale, 9 h, Grand salon
- 15 avril : Assemblée générale, 15 h 15, Centre social
- 20 avril : Conseil syndical, 15 h 15, SA-3110
- 1^{er} juin : Congrès local

10. Clôture de la séance

La levée de la réunion est proposée par Étienne Cossette et appuyée par Sophie Tessier.

Lise Verville a agi comme secrétaire.

ANNEXE A**ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS :**

Arts plastiques	
Biologie	Marie-Geneviève Ricard
Chimie	Normand Denicourt
Design d'intérieur	Francine Gauthier
Éducation physique	Véronique Audet – Mathieu Sicard
Géo – Histoire – Sc. Politique	
Informatique	Line Fiset
Langues	Alexandre Daigle
Littérature et communication	
Mathématiques	
Musique	
Philosophie	Jan Michel
Physique	
Psychologie	
Sciences sociales	
Soins infirmiers	Sophie Tessier
Techniques administratives	
Techniques d'hygiène dentaire	Lynda Gagnon
Techniques de diététique	Isabelle Maheux
Techniques de la documentation	Geneviève Raymond
Techniques de génie mécanique	Jean Déziel
Techniques de travail social	
Techniques du génie métallurgique	Jean-François Corriveau
Techniques policières	
Technologie de la mécanique du bâtiment	Martine Thibault
Technologie de l'architecture	Étienne Cossette
Technologie du génie civil	
Technologies des pâtes et papiers	
Technologies du génie électrique	Hugues Paquin
Théâtre et médias	Yves Raymond
Exécutif	Marie-Eve Bérubé
Exécutif	Élise Jacob
Exécutif	Jean Fournier
Exécutif	Éric Therrien
Exécutif	Charles Gagnon